

Cour d'Appel
d'AIX-EN-PROVENCE

Page
1

Tribunal de Grande Instance
de GRASSE 06335

Cabinet de Mme ARFINENGO
Juge d'Instruction

N° de l'Instruction : 47/91 C

Nous soussignés, Docteur Gérard PAGE,
Docteur Jean-Jacques MACARIO et Docteur Jean-Marie
MENARD, tous trois experts près les Tribunaux de la
Cour d'Appel d'AIX-EN-PROVENCE, domiciliés respecti-
vement à ST CEZAIRE SUR SIAGNE, à CAGNES SUR MER et à
ANTIBES, suivant l'ordonnance de commission d'experts
du 27 Juin 1991 de Madame ARFINENGO :

" Nous Sylvaine ARFINENGO, Juge d'Instruction au
Tribunal de Grande Instance de GRASSE

Vu l'information suivie contre RADDAD Omar de
chef d'HOMICIDE VOLONTAIRE

Attendu qu'il est nécessaire de faire procéder
à l'examen du cadavre et rechercher les circonstances
et les causes de la mort de Madame MARCHALL

Vu les articles 156 et suivants du Code de
Procédure Pénale,

Commettons Monsieur le Docteur PAGE expert près
la Cour d'appel et M. les Docteurs MACARIO et MENARD
experts près la Cour d'appel, à l'effet de :

1° procéder à la description détaillée du
cadavre qui est déposé à l'Athénée de CANNES ;

2° procéder à son autopsie complète en vue
d'établir les circonstances et les causes de la mort,
et rechercher tous indices de crime ou de délit ;

3° procéder éventuellement à tous prélèvements
en vue d'expertises ultérieures ;

4° placer sous scellés tous objets découverts
en cours d'opération. "

Certifions avoir accompli personnelle-
ment et conjointement notre mission le 28 Juin 1991 à
11 heures à l'Athénée de CANNES en présence de Monsieur
MONFORT Substitut du Procureur de la République, de
Madame ARFINENGO Juge d'Instruction, de l'Adjudant
chef CENCI, de l'Adjudant chef BEGON, des Gendarmes

GERVAIS et VESSIOT de la Brigade des Recherches de CANNES et du Gendarme SASSI de la Gendarmerie de MOUGINS.

Il s'agit d'un cadavre de sexe féminin.
Taille un mètre soixante trois, de corpulence moyenne.
Les yeux sont bleus clairs avec des pupilles en mydriase moyenne.
On note une hyperhémie conjonctivale bilatérale.
Dans les cheveux roux mi-longs et souillés d'une grande quantité de sang coagulé, on retrouve deux pinces métalliques fantaisie.

A - VETEMENTS

- Le cadavre est vêtu uniquement d'un peignoir de bain en tissu éponge de couleur blanche avec des damiers noirs.

Le peignoir est maculé de sang au niveau du cou, des épaules et au niveau de la partie antérieure du vêtement.

La ceinture est aussi maculée de sang.

La partie postérieure du vêtement n'est tachée que dans sa partie inférieure.

Les deux manches sont retroussées et on note de nombreux débris de ciment éparpillés sur tout le vêtement.

- En examinant le peignoir on constate l'existence de neuf orifices tous de 2cm de long :

a) Sur le pan antérieur droit du peignoir on en retrouve quatre tous horizontaux et parallèles :

* 2 au dessus de la poche (un externe à 75cm du bord inférieur du vêtement, l'autre médian à 62cm du bord inférieur du vêtement) ;

* 2 le long de la partie interne du pan (l'un à 52cm du bord inférieur du vêtement et l'autre à 60cm).

b) Sur le pan antérieur gauche trois orifices également parallèles et horizontaux de 2 cm de large :

* 2 le long de la partie interne du pan (l'un à 70cm et l'autre à 75cm du bord inférieur du vêtement) ;

* le 3^e orifice est sous la poche à 24cm du bord inférieur du vêtement.

c) Sur le pan postérieur et latéral gauche on retrouve deux orifices parallèles de 2cm de long et légèrement obliques de dedans en dehors :

* l'un situé sur la couture à 21cm du bord inférieur du peignoir ;

* l'autre sous la manche au niveau de la boucle de la ceinture à 75cm du bord inférieur du peignoir.

- On retrouve au niveau de l'auriculaire droit une petite chevalière en métal doré frappée aux armes de la noblesse.

B - EXAMEN EXTERNE DU CORPS NU

1°) La tête :

Une plaie pariéto frontale droite de 10cm à bords déchiquetés laisse voir les os du crâne ;

Une plaie sagittale de 9cm + deux plaies pariétales gauches de 4cm (plaies pariétales en V de 5cm et 6cm) ;

Une plaie punctiforme à la lisière des cheveux en région frontale gauche à bords francs de 1cm de long ;

Au niveau de la gencive supérieure absence de la dent n° 11 dont le point de pivot est cassé ;

Présence de sang coagulé au niveau des sourcils, des ailes du nez et de la lèvre supérieure.

2°) Le cou :

Présence d'une plaie horizontale antérieure en V, dont l'ouverture se situe à gauche et dont les branches mesurent 11cm pour la partie supérieure et 12cm pour la partie inférieure ;

Les gros vaisseaux (artères et veines) ne sont pas sectionnés ni la trachée ;

La partie droite de la plaie est plus profonde que la gauche.

3°) Thorax antérieur :

Au niveau du sein droit on note une plaie de 2cm de long à 5cm au dessus du mamelon et une plaie de 2cm de long à 6cm à gauche du mamelon ;

Une plaie de 2cm de long à 3cm en dessous et à gauche de l'appendice xyphoïde.

4°) Abdomen :

Cicatrice opératoire de 33cm de long, médiane sus et sous ombilicale ;

Une plaie de 4cm de long sous costale gauche à 6cm de l'appendice xyphoïde et à gauche de cette plaie une autre plaie parallèle (à 10cm de l'appendice xyphoïde) et enfin une 3ème plaie horizontale de 2cm de long à 14cm de l'appendice xyphoïde ;

Au niveau de la fosse iliaque gauche on note une plaie de 2cm profonde ;

Une autre plaie de 1cm au niveau de l'aile iliaque droite ;

Une plaie sous costale droite profonde de 4cm de long à 2cm du rebord costal droit ;

Une autre plaie de 2cm de large à 4cm du rebord costal droit ;

La plaie d'éventration de 14cm de long au niveau du flanc droit qui laisse échapper les anses intestinales souillées de poussière de ciment.

5°) Membre supérieur gauche :

Erosion cutanée au niveau du coude ;

Ecchymose du poignet :

On note au niveau de la main une fracture du 5ème métacarpien (l'ouverture de la main matérialise la fracture), un hématome très important avec ecchymoses et sur la face externe la section incomplète de la dernière phalange du médus.

6*) Membre supérieur droit :

Ecchymose au niveau du coude partie antérieure et deux ecchymoses au niveau de la partie postérieure de l'avant bras ;

La main et l'avant bras sont maculés de sang séché et de ciment.

7*) Membres inférieurs :

Au niveau de la face interne des deux genoux on note la présence de deux zones d'érosion de 7cmx4cm à gauche et de 6cmx3cm à droite ;

On note la présence de traces de ciment au niveau des cuisses et des genoux ;

Au niveau du genou gauche existe également une érosion superficielle externe ;

Erosion de 3cmx3cm en regard de la malléole externe droite et autre érosion de 1cmx1cm en avant de cette malléole ;

Au niveau du dos du pied droit, érosion de 2cmx1cm et au niveau de la partie interne du pied droit érosion de 3cmx2cm ;

Deux petites érosions en regard de la malléole droite ;

Nombreuses traces de sang et de ciment au niveau des deux dos de pied, des orteils et des plantes des pieds ;

Traces de sang coagulé à la base du gros orteil droit ;

Au niveau de la jambe gauche traces de sang coagulé et érosion importante de 3cmx2cm à 2cm au dessus de la malléole externe ;

Erosion superficielle intéressant toute la partie externe du pied gauche. Traces de ciment prédominant sur le dos du pied à la base des orteils et au niveau de la plante du pied ;

Erosion superficielle en regard de la malléole interne gauche ;

Au niveau de la cuisse gauche :

a- plaie verticale de 4cm de long, profonde à bords nets, à 11cm du creux poplité ;

b- plaie de 2cm de long à bords nets à 6cm du pli fessier gauche ;

Traces de sang coagulé sur la fesse gauche. Nombreuses ecchymoses et traces d'érosion sur la partie externe de la cuisse gauche.

Prélèvements externes :

Au niveau des ongles des deux mains ;

Trois prélèvements vaginaux ;

Prélèvement de cheveux ;

Prélèvement de ciment sur la jambe droite.

C - EXAMEN INTERNE

- Après scalp du cuir chevelu on note au niveau de la boîte crânienne externe les lésions correspondantes aux lésions du cuir chevelu.

- Après ouverture de la boîte crânienne on note une hyperhémie des vaisseaux cérébraux qui signe l'agonie et un oedème cérébral important. Par contre aucune lésion encéphalique ou cérébelleuse.

- Après ouverture du plastron thoraco abdominal on note que ni les poumons (anthracosiques) ni le coeur, ni les gros vaisseaux n'ont été atteints par la lame qui a occasionné les blessures externes.

Le foie est stéatosique.

On note deux plaies transfixiantes au niveau du lobe droit du foie et une plaie transfixiante au niveau du lobe gauche du foie.

Les différents organes abdominaux autre que le foie n'ont pas été atteints par la lame.

- On note que les trajets des coups d'arme blanche sont légèrement ascendants. D'autre part il s'agit d'une lame effilée à double tranchant mesurant de 13 à 20cm de long et large de 2cm au maximum.

- On prélève deux flacons de sang et 5 cuillères à café d'une liquide gastrique brun rosâtre.

Tous les prélèvements sont mis sous scellés et remis à la gendarmerie

D - CONCLUSION

Aucun des coups portés à Madame MARCHAL n'est immédiatement mortel. Par contre la somme de tous les coups et blessures l'est après une agonie certaine.

Fait à St-Cézaire, le Vingt et
Un Juillet Mil Neuf Cent Quatre
Vingt Onze

Docteur PAGE

Docteur MACARIO

Dr Gérard PAGE
25000 St-Cézaire

Docteur MACARIO
25, Boulevard Kennedy
13100 St-Cézaire-MER



Rapport établi en 6 exemplaires de 5 pages

- 2 ex. au Tribunal de Grande Instance de Grasse
- 1 ex. à la B.R de CANNES
- 1 ex. au Docteur MENARD
- 1 ex. au Docteur MACARIO
- 1 ex. au Docteur PAGE